

## Le Conservatoire, une association

Association d'envergure régionale, le Conservatoire s'appuie sur plusieurs composantes complémentaires.

**Le Conseil d'administration**, constitué de membres élus et de droit, décide et oriente les actions du Conservatoire.

**Les conservateurs** sont pour chaque site, les ambassadeurs du Conservatoire auprès des élus et de la population locale et participent, à titre bénévole et au côté de l'équipe salariée, à leur préservation.

**Les adhérents**, particuliers et personnes morales (communes, associations...) soutiennent et participent à l'action. Ils assoient la légitimité de l'action du Conservatoire au sein des territoires.

**Le Conseil scientifique**, indépendant des instances dirigeantes, est composé de spécialistes de différentes disciplines. Il est le garant des choix et orientations scientifiques du Conservatoire.

**L'équipe salariée** met en œuvre le programme d'action annuel. Elle est répartie entre le siège social et plusieurs antennes pour plus de proximité avec les sites et les acteurs des territoires.

Toutes les coordonnées des établissements sur : [www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org), rubrique Contacts.

Pour rejoindre ou soutenir le Conservatoire, voir le bon d'adhésion ci-joint ou rendez-vous sur : [www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org)

## Un Conservatoire pour la nature

Devant la dégradation rapide des milieux naturels et l'érosion de la biodiversité, les mesures réglementaires se révèlent insuffisantes. Les Conservatoires d'espaces naturels (Cen) sont nés de ce constat dès 1976. Leur démarche consensuelle et originale en a fait depuis lors des gestionnaires incontournables des espaces naturels.

Les Conservatoires d'espaces naturels constituent un réseau national



Créé en 1990, en association sans but lucratif et d'intérêt général, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (Cen Centre) s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Il protège ainsi plus d'une centaine de sites, sur plus de 3 000 hectares, représentatifs des milieux naturels de notre région.

Le Cen Centre est membre d'EcoPôle

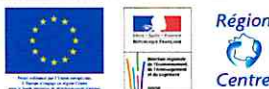


Et s'il y avait un site naturel près de chez vous ?  
[www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org)



**Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre**  
Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'Etat et la Région  
Siège social : 3 rue de la Lionne - 45000 Orléans  
Tél. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 46 06 35  
Mél. : [siege.orleans@cen-centre.org](mailto:siege.orleans@cen-centre.org)

Une plaquette réalisée avec le soutien de :

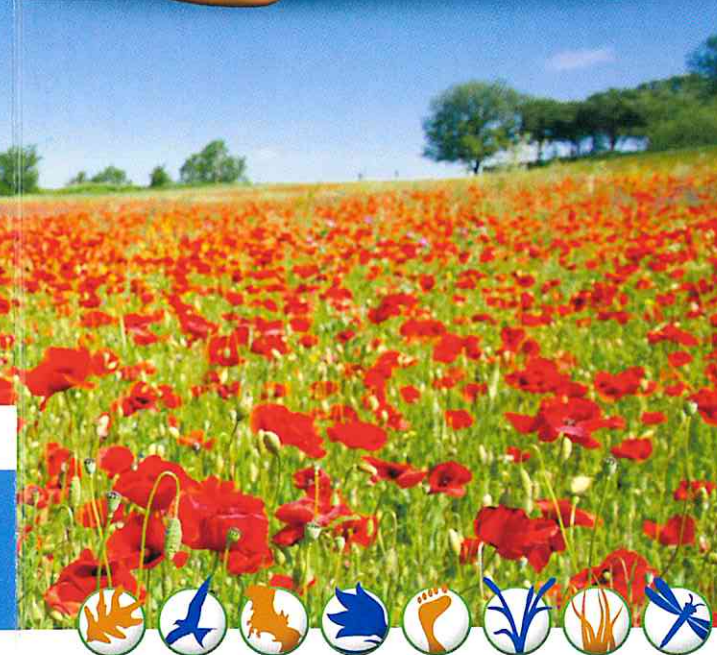
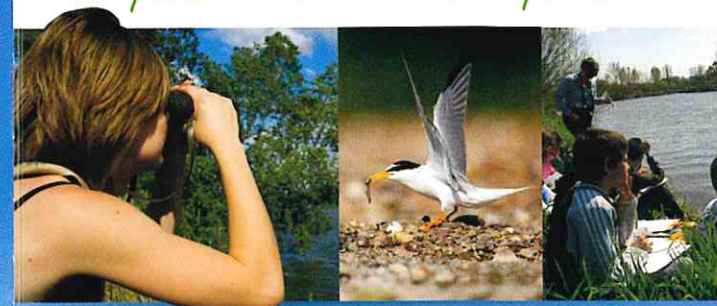


Crédits photos : David Greyo - phonalys.org, René Rosoux - Cen Centre / Benoît Allard, Sylvain Garbar, Céline Gastaud, Isabelle Gravrand, Manuella Vérité, Yvan Stienneau - Cen Bourgogne / Nicolas Pointecouteau - Thierry Cardinet

 Conservatoire d'espaces naturels Centre



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé



Connaître • Protéger • Gérer • Valoriser

# Qu'est-ce qu'un milieu naturel ?

En France, la nature est depuis longtemps façonnée par les activités humaines. Certains milieux conservent cependant, selon leur histoire et leurs usages, un caractère spontané. En fonction de la situation, du sol, du climat et des pratiques, la végétation s'exprime différemment sous forme de forêts, de prairies, de pelouses, de landes, de zones humides, d'étangs, de marais... À chacun de ces milieux, cœurs de nature, correspond un cortège d'espèces animales et végétales, parfois rares. Pour préserver ces ensembles fragiles, le Conservatoire doit parfois intervenir.

# La nature en région Centre

Les six départements de la région Centre recèlent des milieux naturels d'une grande diversité :

- des vallées de la Loire, du Cher ou de l'Eure aux multiples étangs de Brenne ou de Sologne,
- des plaines de Beauce et de Champagne berrichonne aux landes et gâtines tourangelles,
- des forêts d'Orléans et du Pays Fort aux bocages verdoyants du Perche, du Boischaud et du Véron...

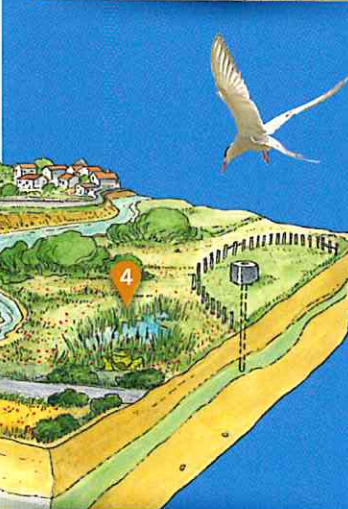
Au sein de ces grands ensembles géographiques, mêlant paysages et activités humaines, subsistent des milieux naturels trop souvent menacés.



1 Forêt alluviale



2 Vallée fluviale (Loire)



Gérer Valoriser

Connaître Protéger

LES TERRITOIRES, LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES, LA BIODIVERSITÉ.



Le réseau de sites préservés



# Comment intervient le Conservatoire ?

Le Conservatoire travaille pour développer un réseau de sites naturels préservés à travers une démarche en quatre axes : **connaître, protéger, gérer et valoriser**. Il accompagne également les politiques de protection de la biodiversité à plusieurs échelles : politique européenne Natura 2000, stratégie nationale et régionale de la biodiversité, Réserves naturelles nationales et régionales, Espaces naturels sensibles...

Les sites protégés par le Conservatoire sont aussi des espaces vivants, supports de sensibilisation et lieux de découverte de la biodiversité.



Chantier bénévole



Les moutons, auxiliaires de la gestion des sites



Travaux de fauche sur prairie naturelle



3 Prairie naturelle



4 Étang et zones humides



5 Pelouses sèches sur coteaux calcaires

La démarche du Conservatoire s'inscrit dans les politiques de territoire et est menée avec de nombreux partenaires (régionaux, départementaux et locaux).

Il privilégie la concertation et la conciliation des usages et, pour ce faire, travaille avec l'ensemble des acteurs de l'espace rural : les communes, les associations locales, les agriculteurs, les usagers (chasseurs, pêcheurs, promeneurs)...